

 <p>AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT</p> <p>UNION EUROPÉENNE CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL</p> <p>Région PAYS de la LOIRE</p>	Compte–rendu du second GT sur les objectifs
	Dans le cadre de la définition des objectifs long terme et opérationnels des sites Natura 2000 en mer « Estuaire de la Loire externe » ZPS & ZSC
	<u>Participants</u> : voir feuille de présence
	Rédaction du doc : Pauline Blanchard
	Documents joints : feuille de présence, support de présentation, fiches remplies par sujet pendant le groupe de travail
Date du document : 10/2019	

Ordre du jour :

1. **Rappel de la démarche d'élaboration du docob et des éléments de l'état initial**
2. **Travaux en petits groupes pour faire des propositions d'objectifs à moyen et long terme pour le site Natura 2000**
3. **Synthèse des propositions et travaux à suivre.**

Déroulé : les participants sont répartis en groupes de 5 à 7 personnes. Une présentation rappelle les étapes d'élaboration du docob et décrit les attendus de ce groupe de travail. Les membres du GT sont ensuite invités à formuler des propositions d'objectifs pour les enjeux écologiques. Les différentes propositions sont enfin exprimées et synthétisées collectivement.

1. Introduction : démarche d'élaboration du docob

Contexte

Ce groupe de travail fait suite au premier GT organisé en juillet 2019 sur la définition des objectifs. Il prend donc la même forme, mais traite de nouveaux sujets.

L'introduction est l'occasion de rappeler les grandes étapes d'élaboration du document d'objectifs en application de la méthode nationale. Elle est partagée par tous les espaces naturels protégés pour apporter une cohérence parmi les documents de gestion.

Ci-après le lien vers la méthode nationale du Cahier Technique n°88 : <http://ct88.espaces-naturels.fr/>

Sur le site Natura 2000, l'état initial a été rédigé puis validé en COPIL. Il comporte :

- La description abiotique du site (courantologie, sédimentologie, bathymétrie, qualité de l'eau)
- Le diagnostic écologique des espèces d'intérêt communautaire (oiseaux marins, poissons amphihalins, mammifères marins)
- Le diagnostic écologique des habitats d'intérêt communautaire (subtidaux et intertidaux)
- Les fiches activités socio-économiques

Modifications des diagnostics écologiques et socio-économiques

Des modifications ont été apportées à certains documents depuis leur validation en COPIL en avril 2019 :

- Les niveaux d'enjeux des habitats suite à une erreur d'application de la méthode de hiérarchisation

Tableau 1 : Modifications apportées au diagnostic habitats depuis sa validation en COPIL

Modifications apportées à la hiérarchisation des habitats après le COPIL d'avril 2019			
Habitat	Niveau d'enjeu Version présentée en COPIL	Niveau d'enjeu Version actualisée (aout 2019)	Justifications
1140-1 Sables des hauts de plages à Talitres	moyen	secondaire	niveau de sensibilité incorrect
1140-2 Galets et cailloutis es hauts de plages	moyen	secondaire	niveau de sensibilité incorrect
Macroalgues intertidales	moyen	fort	niveau de sensibilité incorrect
Moulières	moyen	fort	niveau de sensibilité incorrect
Cuvettes ou mares permanentes	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect
Banc à Lanices	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect
Récifs d'huîtres	secondaire	moyen	niveau de sensibilité incorrect

- La création d'une fiche activité traitant du nettoyage des plages, en cours de relecture par les acteurs contactés pour sa rédaction. Elle est également proposée à la relecture aux membres du groupe de travail.
- L'actualisation des plages labellisées Pavillon Bleu en 2019.

Il est rappelé que le document d'objectifs est une image du site Natura 2000 à un instant *t*. Il ne pourra pas être possible d'actualiser chaque fiche lors des changements constatés sur le site (nouvelle labellisation, installation / départ d'un acteur, etc...)

Objectifs du groupe de travail

L'étape suivante dans l'élaboration du docob consiste à définir les objectifs sur le long terme et les objectifs opérationnels pour le site. Elle est primordiale pour s'accorder sur les orientations de gestion et la stratégie d'actions.

L'objectif de ce groupe de travail est de réfléchir aux objectifs à définir pour deux groupes d'enjeux écologiques : les oiseaux marins en période internuptiale et les habitats intertidaux.

Un exercice en groupe est proposé pour aboutir à la définition des objectifs. Chaque groupe travaille sur un sujet. Des extraits du diagnostic écologique sont mis à disposition. La première partie de l'exercice consiste à retrouver dans le diagnostic les informations de fonctionnalité, vulnérabilité, représentativité et pressions dans le diagnostic liées à chaque sujet. Ces éléments sont mobilisés dans la seconde partie de l'exercice. Chaque groupe fixe des objectifs à long terme pour le sujet considéré et les décline sur le moyen terme. Enfin, les fiches complétées sont transmises au deuxième groupe pour permettre une première relecture et une confrontation des idées.

Questions

Le périmètre du site Natura 2000 est difficile à appréhender. Les membres du groupe de travail sont en demande d'outils pour aider à visualiser la délimitation du site Natura 2000, notamment au niveau de l'estran.

Le site internet MAIA recense les informations propres aux aires marines protégées sur l'arc atlantique européen. Il propose un outil cartographique qui permet de localiser les aires marines protégées, dont les sites Natura 2000.

Le site internet MAIA : <http://www.maia-network.org/accueil>

L'outil cartographique de MAIA : <http://carto.maia-network.org/1/maia.map>

De plus, le site de l'Agence française pour la biodiversité propose également un outil cartographique pour visualiser les périmètres des aires marines protégées française.

Site internet de l'outil cartographique de l'AFB : <http://carto.amp.afbiodiversite.fr/1/france.map>

2. Résultats du groupe de travail

Pour les oiseaux marins en période internuptiale

L'objectif proposé sur le long terme est l'amélioration de l'état de conservation des populations en déclin et le maintien des populations dont l'état est favorable.

Bien que le groupe de travail porte sur les espèces en hivernage et en migration, des propositions émises portent aussi sur la nidification. Elles sont prises en compte dans ce compte-rendu, même si les objectifs relatifs aux oiseaux nicheurs et aux hivernants seront distingués dans le docob.

Dans quel état souhaite-t-on que les espèces soient dans 15 ans ?

Augmentation des populations en déclin et conservation des populations dont l'état est favorable

De quoi les espèces ont-elles besoin pour parvenir à cet état ?	Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?	Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?
<p>Nourriture suffisante et accessible et de bonne qualité</p> <p>Espaces de tranquillité/quiétude</p> <p>Bonne qualité de l'eau (sans pollutions, bioaccumulation dans la ressource alimentaire, déchets)</p> <p>Habitats non-fragmentés et de surface suffisante</p>	<p>Régulation de la fréquentation (humaine et animale) et information du public (sensibilisation à la problématique du dérangement)</p> <p>Interdiction d'accès à certains espaces : interdiction d'accès aux zones d'alimentation des oiseaux notamment à proximité des sites de nidification</p> <p>Travailler en lien avec la partie terrestre pour améliorer la qualité de l'eau (assainissement eaux pluviales, déchets, hydrocarbures, molécules médicamenteuses, produits chimiques...)</p> <p>Maintenir les surfaces et les fonctionnalités des habitats nécessaires aux oiseaux</p> <p>Délimitation des nids de limicoles et sensibilisation</p> <p>Manifestation nautiques et sur DPM sans plastique (vecteur de sensibilisation) -> à élargir à tous les usages</p>	<p>Suivi des habitats : surface, inventaire (comptage d'oiseaux sur un habitat particulier pour savoir s'il est fréquenté à la bonne période et pour la bonne fonctionnalité), qualitatif (espèces prédatées, accomplissement des fonctions), population d'oiseaux été et hiver</p> <p>Identifier les zones fonctionnelles interdites à la fréquentation : sont-elles bien délimitées ? La réglementation est-elle bien suivie ?</p> <p>Développement des sciences participatives pour alimenter les suivis et renforcer les programmes existants</p> <p>Suivis des événements climatiques forts : impacts post-tempêtes et pollutions sur les populations d'oiseaux. Avoir un protocole prêt pour déclencher un suivi rapide après accident</p>

La présence du **Vanneau huppé** sur le site est remise en question. Le Vanneau huppé est présent à proximité directe du site Natura 2000 mais ne s'y rend pas pour s'y alimenter. Il fréquente les milieux humides terrestres. Une réflexion sera donc menée pour retirer le Vanneau huppé de la liste des espèces présentes dans le site Natura 2000.

Une proposition d'objectifs cible précisément les **nids de gravelots à collier interrompu**. Il est proposé en groupe d'élargir cet objectif à tous les oiseaux nicheurs sur le site sans traiter spécifiquement des gravelots. Ceci, d'autant plus que le Gravelot à collier interrompu n'est pas une espèce à enjeu prioritaire sur le site Natura 2000 car il n'accueille qu'une petite partie de sa population française.

Une demande est faite d'apporter de **l'aide aux associations** pour qu'elles puissent mettre en œuvre les protocoles de suivis sur le terrain.

Pour le suivi des **pollutions marines**, des protocoles pourraient être élaborés et partagés pour être rapidement mis en œuvre lors d'un accident. A noter aussi que les Maires des communes ont aussi leur rôle à jouer en appliquant le protocole Infra POLMAR.

Un groupe propose **d'interdire l'accès** aux sites sensibles pour l'avifaune. Il s'agit d'une proposition de mesure plus que d'objectif. De manière générale, les propositions pourront être reformulées pour mettre en évidence l'objectif opérationnel (par exemple ici : réguler l'accès aux sites sensibles) décliné en différentes mesures de gestion visant à l'atteindre (mise en défens, sensibilisation, cheminement, interdiction, etc..).

Pour les habitats intertidaux

Deux propositions différentes sont émises pour les objectifs à long terme relatifs aux habitats intertidaux : l'une a trait à la diversité d'habitats sur le site, l'autre à la conservation des surfaces d'habitats intertidaux.

Les propositions pour les habitats intertidaux sont peu nombreuses car il semble, d'après la cartographie du site, que ces habitats sont très minoritaires.

Pour rappel, les cartes d'habitats, et notamment l'atlas des cartes de la zone intertidale, sont accessibles sur le site internet du site Natura 2000 (voir informations de connexion ci-dessous).

Dans quel état souhaite-t-on que les habitats soient dans 15 ans ?

Maintenir une mosaïque d'habitats en tenant compte de l'évolution naturelle des habitats

Conserver et améliorer les habitats (avec montée des eaux les zones rocheuses et endiguées vont diminuer la surface des habitats intertidaux et d'autres doivent pouvoir se créer)

De quoi les habitats ont-ils besoin pour parvenir à cet état ?

Comment va-t-on atteindre l'état souhaité ?

Comment va-t-on évaluer la progression vers notre objectif ?

Limiter l'artificialisation du littoral : en communiquant avec les collectivités littorales

Limiter la colonisation par les espèces invasives (huîtres, entre autres) car peuvent modifier les habitats et la courantologie : équilibrer la répartition spatiale

Sensibiliser les usagers à leurs impacts (piétinements, dégradations ...)

Aider les associations locales (partenariat, réseau) : sensibilisation, suivis

Surveiller la colonisation par les espèces invasives

Assurer un suivi régulier de l'évolution des habitats (qualitatif, fonctionnalité, surfacique)

Un problème est soulevé sur la **cartographie** : la zone intertidale autour du Plateau de la Banche n'apparaît pas. Les habitats qui y ont été cartographiés sont des habitats subtidaux, ce qui ne correspond pas à la situation réelle autour du Plateau.

La problématique de la **montée des eaux** fait l'objet de nombreuses discussions. Les politiques à long terme pour prévoir les conséquences de la montée du niveau de la mer sont à débiter dès maintenant. Le risque est d'aboutir à une disparition des habitats intertidaux au profit des habitats subtidaux. Les habitats terrestres seraient directement au contact des habitats subtidaux entraînant la perte de l'estran et de ses fonctionnalités pour les espèces qui en dépendent.

L'idée serait donc d'inciter à limiter l'artificialisation des littoraux en laissant une bande côtière destinée à devenir la zone intertidale.

Il est indiqué que dans les marais du Brouage et dans certains pays du nord de l'Europe, les digues cassées ne sont plus réparées, laissant le milieu ouvert pour la progression de l'eau marine.

A propos des **espèces invasives**, il est souligné que c'est l'évolution naturelle sur l'ensemble de la Baie de Bourgneuf qui est à prendre en compte. La stabilité et l'équilibre dans la répartition spatiale entre les espèces est à favoriser.

3. Synthèse et suites des travaux

Le sujet des mammifères marins n'a pas pu être abordé faute de temps et de participation.

Toutes les propositions d'objectifs seront compilées par enjeux de conservation et reformulées si besoin. Les idées issues des réflexions en groupe de travail sont conservées lorsqu'elles anticipent la démarche d'élaboration du docob et concernent des mesures de gestion.

Un groupe de travail de synthèse de l'ensemble des objectifs pour tous les enjeux de conservation du site Natura 2000 sera organisé avant la fin de l'année 2019.

Pour télécharger les documents relatifs au docob du site Natura 2000 Estuaire de la Loire externe (compte-rendu de réunions, diagnostics socio-économiques, diagnostics écologiques, cartes) :

<http://estuaire-loire-externe.n2000.fr/> -> onglet Espace d'échanges

Connectez-vous en renseignant l'identifiant « utilisateur » et le mot de passe « utilisateur ». Il n'est pas nécessaire de demander la création d'un nouveau mot de passe.

Vous avez accès à tous les documents en navigant dans l'onglet de gauche.